## République Française

## Département des Yvelines



Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Recu en préfecture le 19/04/2023

Publié le



ID: 078-257800037-20230405-DELIB\_2023\_038-DE

## Syndicat Mixte de la Base de Loisirs de Saint-Quentin en Yvelines



N°2023-D38

OBJET:

Demande crédits d'investissement Région: Etude d'adduction d'eau espace évènementiel

## L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 05 avril à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents:

Mesdames Chantal CARDELEC, Sandrine GRANDGAMBE, Laurence BOULARAN, Pauline WINOCOUR-LEFEVRE, Colette GERGEN, Sylvie PIGANEAU

Monsieur José CACHIN

Était absent excusé: Monsieur Karl OLIVE

A donné pouvoir:

Monsieur NASROU

Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que l'île de loisirs était équipée d'une piscine à vague qu'il a fallu fermer en 2014 et que depuis l'arrêt de cette activité, un espace événementiel a été créé ;

CONSIDERANT qu'il est utilisé pour accueillir des événements d'entreprises, de groupes et diverses manifestations tous publics, des journées rencontres sports mixtes et le villages sportif et culturel à destination des structures de jeunesse de l'Ile de France, qui sur la période de mai à octobre rassemble plus de 3 000 personnes

CONSIDERANT que l'alimentation en eau sanitaire des vestiaires et de la cafétéria dépend de la machinerie de la piscine et de ses trois cuves de 6 000 litres ;

CONSIDERANT que l'eau sert essentiellement aux sanitaires hommes et femmes, à la cafétéria et à l'espace commun des salariés et que les 18 000 litres d'eau doivent être purgés tous les ans ce qui représente un gaspillages colossal des fluides

CONSIDERANT que cette eau n'est pas consommable avant la purge des cuves ce qui nécessite l'achat de deux fontaines réfrigérées et filtrées pour avoir deux points d'eau consommable sur le site;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de faire réaliser par un bureau d'étude (l'atelier des fluides) un diagnostic qui donnera des préconisations de travaux ainsi qu'un chiffrage pour améliorer le dispositif d'alimentation d'eau de l'espace évenementiel et dans l'attente de ces travaux l'achat de deux fontaines à eau;

CONSIDERANT que cette opération s'élève à 6 000 € TTC

Mbres en exercice: 9

Quorum:

LE COMITE SYNDICAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE, avec 6 voix et 2 abstentions,

Présents: 7 Pouvoir: Suffrages exprimés: 6 SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant

de 6 000 €

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.

Fait à Trappes, le 05 avril 2023 Le Président du Syndicat Mixte

José CACHIN